

ANNONCES

AUX BUREAUX DU JOURNAL

N° 101, rue de Valenciennes et 71, rue de Valenciennes, PARIS

Et chez MM. LAGRANGE, CHERP et C^e

à la place de la Bourse, 4

Adresse Télégraphique: XIX SIECLE — PARIS

TÉLÉPHONE: 434-90 et 434-91

De 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures. Téléphone 143-43

FONDATEUR: EDMOND ABOUT

TÉLÉPHONE: 434-90 et 434-91

Adresser lettres et mandats à l'Administrateur

TRIBUNE LIBRE

La Fin des Dossiers secrets

On sait l'ordinaire persistance des abus. Après les circulaires du 30 novembre 1900 et du 9 juin 1906, il se trouvait encore hier, dans l'administration des Postes et Télégraphes, des chefs pour refuser à leurs subordonnés la communication de leurs dossiers.

Le piquant, c'est qu'en violant ainsi le droit, ils prétendaient se couvrir des instructions du ministre.

Vous demandez communication de votre dossier ? Ils disent : à leurs agents, qu'à cela ne tienne, je vais vous le communiquer, je vais vous en donner lecture. Et, comme on sait, si la plume est servie, la parole est libre, libre même de trahir la plume.

M. Charles Chaumet, et la Commission du Dictionnaire, à l'Académie, ne peut manquer de lui en savoir gré, vient de fixer, une fois pour toutes, le sens du mot communication.

Désormais, quand un fonctionnaire des Postes voudra connaître ses notes de service, on ne lui en donnera pas lecture, on lui donnera les notes elles-mêmes, pour qu'il les lise tout seul. La réforme n'a rien que onze ans à s'accomplir.

Entendez qu'elle est accomplie par voie de circulaire. En sorte que la possibilité pour un postier de connaître, dans le service, les fautes de service que ses chefs lui reprochent, ne dépend encore que du bon vouloir, sinon du bon plaisir.

Une circulaire, document administratif ainsi nommé parce qu'il circule beaucoup et ne demeure guère, peut, du jour au lendemain, être rapportée par une autre circulaire d'un autre ministre, on même de celui qui l'a émise.

Pardon, répliquera-t-on, si présente que soit une circulaire, quand elle a consacré un droit pour le personnel, elle est pratiquement intangible ; les Amicales et les Syndicats, sinon les ministres, sont armés pour les faire respecter.

A merveille, c'est précisément ce que je voulais vous faire dire. Ce que le personnel ne tient pas de la loi, il l'obtient par la contrainte qu'il exerce sur le législateur et, par celui-ci, sur le Gouvernement. Vous vous inquiétez de la puissance actuelle des associations professionnelles et, maintes fois déjà, vous les avez accusées de constituer un Etat dans l'Etat. Mais vous reconnaissez vous-même l'utilité pratique de leur substitution à l'Etat.

Que diriez-vous, vous, l'organisateur ? Vous le connaissez, vous l'organisateur. Dire : « Voici un droit absolu, essentiel, qui tient à la nature des choses, le droit du fonctionnaire de connaître ses notes de service, et nous le ferons dépendre de l'arbitraire du ministre », c'est plaquer le ministre sous la sujétion des associations capables de sauvegarder ce droit par la force. Dites-vous bien que partant de l'Etat est suppléant, c'est que l'Etat est aboli, et l'Etat, ce n'est pas le ministre, ce n'est pas même le Ministère, c'est la Loi.

Vous prétendez que la puissance corporative sort de la légalité ? Rentrez-vous-même, ou plutôt, car la République ne l'a jamais fait encore, entrez-y par le statut des fonctionnaires.

La nouvelle initiative de M. Charles Chaumet lui fait grand honneur et fera grand plaisir à ses agents. Mais elle a malheureusement un défaut, à quoi M. Chaumet lui-même ne peut rien et qui nous autorise à douter de son efficacité : c'est qu'elle se traduit par une circulaire et que deux autres circulaires, ayant le même objet, ont été si parfaitement impuissantes, que la troisième a pour lui unique de les rendre efficaces.

Aussi longtemps que les nécessités garanties de justice ne seront pas données aux fonctionnaires et employés de tous ordres, par la Loi, il n'y aura pas de sécurité pour eux. En présence des progrès du syndicalisme, du syndicalisme professionnel comme du syndicalisme économique, il n'est pour l'Etat que deux partis à se laisser absorber ou l'organiser lui-même ; qu'il ne s'y méprenne pas à l'heure où il

n'est encore question que de définir son domaine propre.

Plus tard, il serait trop tard. Permettre au syndicalisme de revendiquer contre lui le Droit, c'est se résigner tout ou tard à subir sa force.

Charles BRIAND.

LA POLITIQUE

COLLABORATION RÉGULIÈRE

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

La philosophie du Temps repose sur quelques principes qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont incontestables. Les leçons de l'histoire de l'humanité nous ont appris que l'homme est un être social, qu'il ne peut vivre isolé, et qu'il a besoin de la collaboration de ses semblables pour se développer.

meurt, samedi, en commémorant l'effacement de l'appartement de M. Crémieux, rue de la Pompe, à Paris.

Les journaux grecs annoncent la mort de Mme Black, la jeune Athénienne que lord Byron a chantée sous le nom de *Maid of Athens*. Elle était âgée de cinquante-sept ans.

On a contesté à M. J. Bled, rue Blanche, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Bled syndicaliste, avec Bled, journaliste et mortuor.

On annonce un tel rapprochement de mots dans la bouche de M. Trouard-Ruelle, dont la responsabilité est évidemment très atténuée. On ne peut l'attribuer sans la plume de M. Bled, qui prétend faire du journalisme.

Les Ecraseurs

Nous ne voulons pas — quo le ciel nous le garde ! — la fin des chaudières. Elles reviennent trop de services. Nous reviens seulement — chaudière ! — la disparition des chaudières.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

Le petit M. Léprieux, au contraire, les bâtiments de l'ancien collège Chaplain.

L'ACTUALITÉ

Les Réformistes de la P. P.

Leur « Union ». — Leurs revendications. — Les salaires. Les conseils de discipline. — Les incidents de l'Amicale. — La Fédération.

Nous avons relaté, il y a quelques jours, au conseil d'administration de l'Amicale de la Préfecture de police.

On sait que plusieurs administrateurs ont démissionné à la suite des critiques, apportées par M. Delhomme, à la gestion financière de M. Barthélemy Bernard, l'ancien trésorier de l'Amicale.

On avait dit que ces incidents avaient été provoqués par l'Union des réformistes dont fait partie M. Delhomme.

Nous avons rencontré hier M. Bigall, président de l'Union, qui a bien voulu nous en dire quelques mots.

« C'est l'Union, assurée, après l'écrasement du syndicat des agents de la Préfecture de police, qui a pris pour objet de défendre les intérêts de la Préfecture de police. »

« Notre Association est libre et indépendante. Elle n'a rien de commun avec le syndicat des agents de la Préfecture de police. Elle est libre et indépendante. »

« Nous avons, dans chaque arrondissement, des collecteurs chargés de recueillir les adhésions et les cotisations. »

« Il y a actuellement deux mille cinq cents adhérents à notre organisation. »

« Parmi le personnel des commissariats, sur deux cent cinquante agents, il y a deux cent trente réformistes. »

« C'est un succès ! »

« Le 25 octobre, nous tiendrons notre assemblée générale. Nous élaborerons définitivement notre cahier de revendications qui sera soumis au Conseil municipal et au Parlement, s'il le faut. »

LES TRAITEMENTS DOIVENT ETRE AUGMENTES

« L'augmentation de nos salaires est notre principale revendication. »

« Nos appointements actuels sont vraiment insuffisants. »

« Le Conseil municipal a bien voulu, il y a quelques mois, un budget spécial. Mais la répartition a été défectueuse. Et le traitement est grandement en retard. »

« Tous les petits traitements devraient être augmentés de cent francs. Or, certains nous-brigadiers ont touché deux cents francs ; d'autres n'ont rien touché. Et quelques gros fonctionnaires de la Préfecture ont obtenu des augmentations considérables. »

« Au surplus, nous sommes peu exigeants. »

« Nous demandons seulement à être rétribués comme les employés d'Etat, et nous accorderons deux ans pour obtenir l'application intégrale de ces nouvelles augmentations. »

« Les employés d'Etat, appartenant aux classes supérieures, touchent trois mille francs par an, alors que les gardiens de la paix, de même classe, n'ont que deux mille sept cent francs. »

« Trois cents francs, en deux ans ! Vous remarquerez que nous sommes modestes. »

« Puis, avec un sourire énigmatique, M. Bigall ajoute : »

« Les élections municipales approchent. Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

« Nous espérons que celle-ci... »

la voie publique, mais nous voulons aussi être traités par nos chefs comme nous le méritons. Nous voulons être considérés comme des citoyens libres, qui ont des droits et des devoirs. »

« Mais, demandons-nous, vos chefs immédiats, commissaires de police ou officiers de paix, ne s'opposent-ils pas à votre propagande en faveur de votre Union ? »

« Dans quelques arrondissements, nos adhésions, ou ceux qu'on croit être, sont surveillés, et certains officiers de paix ont même tenté d'arrêter des réformistes administratifs. »

« Mais, en général, les rapports avec nos chefs sont excellents. »

« Et cela veut dire, nous faisons notre devoir ; nous voulons être respectés, être une fois. »

« Je recommande toujours à mes camarades d'être consciencieux et d'éviter les incidents pouvant les faire traduire devant le Conseil de discipline. »

« D'ailleurs, je puis bien vous le dire. Beaucoup de commissaires de police nous encouragent. Certains même nous fournissent des fonds pour notre propagande. »

« Et, tout cela, j'ai vu. »

« D'ailleurs, nous sommes très satisfaits de nos chefs. Ils nous ont donné, pour notre grande satisfaction, la préfecture de police et les commissariats divisionnaires, seront définitivement fixés sur nos intentions, les autres des autres. »

« J'ai invité M. Léprieux à notre assemblée générale du 25 octobre. J'espère qu'il y viendra. »

L'AMICALE

« Et les incidents de l'Amicale ? »

« L'Amicale, ce n'est pas l'Union. Il ne faut pas confondre. »

« On a dit que nous voulions transférer en syndicat l'Amicale qui est une société de retraites. C'est faux ! »

« L'Amicale a son utilité. Mais les incidents de ces dernières semaines étaient inévitables. Depuis longtemps j'avais des doutes sur la portée financière de M. Bernard. »

